


HERITAGE
CANADA
FOUNDATION



LA FONDATION
HÉRITAGE
CANADA



**ACTUALITÉS, LIENS
DYNAMIQUES ET LIEUX
HISTORIQUES :
LE PATRIMOINE À L'ÈRE DE
L'ÉLECTRONIQUE**

ACTES

Conférence annuelle
11-14 octobre 2006
Ottawa (Ontario)

© La fondation Héritage Canada, 2007



Fondation Héritage Canada

5, avenue Blackburn

Ottawa (Ontario) Canada

K1N 8A2

Téléphone : 613-237-1066

Télécopie : 613-237-5987

Courriel : heritagecanada@heritagecanada.org

Site Web : www.heritagecanada.org

En collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBLE	1
DISCOURS LIMIAIRE : POUQUOI LA CONSERVATION EST-ELLE IMPORANTE?.....	3
<i>Elizabeth May, ancienne directrice générale, Club Sierra du Canada</i>	
Session 1 - Site du Vieux-Montréal : Le patrimoine en ligne	6
<i>Gilles Morel, secrétaire permanent du Comité de coordination du Vieux-Montréal et directeur de la Société de développement de Montréal.</i>	
Session 2 - Encyclopédie en ligne de l'Alberta : Le patrimoine dans un monde numérique	7
<i>Adriana Davies, directrice générale fondatrice de la Heritage Community Foundation de l'Alberta.</i>	
VOLET A - LA PLANIFICATION DE LA PRÉSERVATION	9
Session 3A - Pressions dues au développement et préservation du patrimoine : Définir et protéger l'intérêt public au Canada.....	9
<i>Robert Allsopp, Du Toit Allsopp Hillier, Toronto; John Danahy, codirecteur, The Centre for Landscape Research, Université de Toronto; et John Abel, directeur, design et utilisation du sol, Commission de la capitale nationale</i>	
<i>Catherine Nasmith, architecte et vice-présidente, Architectural Conservancy of Ontario</i>	
<i>Carl Bray, associé, Bray Heritage Consulting, Kingston</i>	
VOLET B - OUTILS ÉLECTRONIQUES POUR LA GESTIN DU PATRIMOINE.....	10
Session 3B.....	10
<i>Alan Bentley, gestionnaire du site TOTAL Non-Profit Resources de Volunteer Hamilton</i>	
<i>Cindy Tugwell, directrice générale, Héritage Winnipeg; et Scott Handley, conseiller pour les bâtiments historiques, English Heritage</i>	
<i>Matt Reiners, Ville de Brantford en Ontario</i>	
VOLET C - PATRIMOINE EN LIGNE : LE RÉPERTOIRE CANADIEN DES LIEUX PATRIMONIAUX DU CANADA.....	13
Session 3C - Perspectives internationales sur les répertoires de lieux historiques.....	13
<i>Roger Bowdler, administrateur général, département de la protection du patrimoine, English Heritage; Nicola Jackson, registraire, New Zealand Historic Places Trust; Toni Lee, programme des ressources culturelles, U.S. National Parks Service; Victoria Angel, ancienne registraire du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux; et Dale Jarvis, Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador</i>	
Session 4 - La Grand-rue : modélisation informatique du boulevard Saint-Laurent à Montréal	17
<i>Michael Jemtrud, professeur et directeur, CIMS; Grant Oikawa, associé fondateur des iNKLING Studios et chercheur principal au CIMS; Victoria Angel, réseau de recherche du CIMS; et George MacDonald, directeur général fondateur, Musée canadien des civilisations</i>	

Session 5 - La gestion des grands ensembles immobiliers du patrimoine	19
<i>Julie Harris, directrice, Contentworks Inc., Ottawa; Robert Pajot, gestionnaire, gérance et politique, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC); Tara Dinsmore, Canada Lands Company (CLC)</i>	
<i>Serge Deschênes, gestionnaire, Programme des politiques et des immeubles nationaux, ministère de la Défense nationale</i>	
Session 6 : Haute technologie et patrimoine	23
Session 6A : Démonstrations techniques	23
Sauver les élévateurs à grain à l'ère électronique	23
<i>Jim Pearson, Vanishing Sentinels</i>	
Modélisation informatique du centre-ville de Cobourg en Ontario	23
<i>Jeremy Nicholls, comité du patrimoine de Cobourg et Greg Hancock, Architectural Conservancy of Ontario</i>	
Session 6B : Atelier mobile sur la planification de la préservation à Ottawa	23
Session 7 : Ateliers simultanés	24
Partie A: Créer des sites Web média enrichi patrimoniaux.....	24
<i>Sylvia Vance et Davor Babic, Heritage Community Foundation, Alberta</i>	
Partie B : Cartographie et modélisation du potentiel patrimonial dans un cadre urbain	24
<i>Lisa Seip, association des archéologues professionnels de la Colombie-Britannique</i>	

PRÉAMBULE

L'ancienne gare d'Ottawa, devenue maintenant un centre de conférence, a été l'hôte de la conférence annuelle de la fondation Héritage Canada (FHC) en 2006. « Actualité, liens dynamiques et lieux historiques : le patrimoine à l'ère de l'électronique » a présenté à la communauté des défenseurs du patrimoine des innovations



*Michel Grenier
Président, Conseil d'administration*

ingénieuses ainsi que des informations pratiques pour mieux faire face à l'ère électronique, voire y briller.

L'événement d'une durée de trois jours a mis l'accent sur les nouvelles technologies qui permettent de partager l'information et de sensibiliser le public aux enjeux de la conservation du patrimoine. Au nombre des sujets abordés figuraient la reconstruction numérique de bâtiments, la création et la gestion d'inventaires et de répertoires, la gestion de projet de réhabilitation, des renseignements pratiques pour la promotion de la conservation par Internet et par des communications interréseaux et les meilleurs moyens de communiquer avec les médias.

Plus de 200 délégués comprenant des planificateurs, architectes, éducateurs, conservateurs, politiques, étudiants, bénévoles et défenseurs se sont rencontrés à la conférence annuelle. Le programme détaillé de la

conférence incluait des sessions sur la planification de la préservation à l'aide « d'outils électroniques de visualisation » et sur la gestion du patrimoine à l'aide d'archives électroniques. Les délégués ont pu apprécier un éventail d'études de cas qui allaient d'une animation pour le contrôle de la hauteur des constructions afin de protéger les vues historiques de la capitale nationale jusqu'à une base de données pour une gestion systématique des biens patrimoniaux de Winnipeg en passant par un système d'inventaire primé mis au point pour les 7 000 immeubles patrimoniaux de Brantford en Ontario.

Des représentants du mouvement de la conservation au Canada, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis ont discuté de l'importance de mettre sur pied des répertoires de lieux patrimoniaux nationaux et ont mis en parallèle les problèmes que leur pose la numérisation des inventaires. Inauguré en 2003, le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux – une liste des lieux historiques de tout le pays reconnus par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux – compte 6 000 inscriptions et l'on prévoit que 20 000 autres s'y ajouteront d'ici 2014.

Si plusieurs présentateurs ont souligné



Réception - Accueil

l'ampleur des défis que pose l'ère électronique – l'appréhension des nouvelles technologies, les coûts astronomiques de la numérisation, de l'entretien et de l'accroissement des collections, de même que la nécessité de recourir à des compétences particulières pour créer des contenus éducatifs multimédias pour les professionnels et les amateurs éclairés – tous, cependant, ont convenu que ses qualités d'innovation sont inestimables.

Les délégués ont convenu qu'il était nécessaire de hausser le niveau de financement des programmes destinés à la protection des lieux caractéristiques et des ressources des collectivités canadiennes de même que celui des politiques de protection.



*Volunteer Place Bénévoles
(bureaux historiques du Conseil scolaire d'Ottawa, 1922)*

DISCOURS LIMIAIRE : POURQUOI LA CONSERVATION EST-ELLE IMPORANTE?

Elizabeth May, ancienne directrice générale, Club Sierra du Canada

Enthousiaste et pratique, l'énergique activiste Elizabeth May croit que la plupart des outils et stratégies auxquels a recours le mouvement environnemental peuvent également servir à tirer le message sur la conservation du patrimoine de la marginalité et à le hisser au statut d'important mouvement national. L'allocution prononcée par M^{me} May est reproduite ci-dessous :

Je suis très honorée d'être parmi vous aujourd'hui. La fondation Héritage Canada fait un excellent travail et j'aimerais vous donner quelques outils pratiques qui seront utiles dans vos luttes. Ma passion pour le patrimoine bâti est tout aussi entière que ma passion pour les forêts anciennes.

Mais j'aimerais d'abord vous raconter une histoire qui remonte au début de ma pratique d'avocate à Halifax : celle de la plus amère victoire que j'aie jamais connue devant les tribunaux. Le cabinet d'avocats Pitts, Matheson, où j'ai eu mon premier emploi en sortant de la faculté de droit de l'Université Dalhousie, avait accepté de représenter les Amis des jardins publics à titre bénévole. Nous nous efforcions de protéger une jolie rangée de maisons victoriennes orientées vers les jardins publics historiques de Halifax. La rangée de maisons avait été acquise par des gens que je n'aurais jamais auparavant considérés comme mal intentionnés : des médecins et des dentistes. Ce consortium était déterminé à démolir cette rangée historique pour y ériger une grande tour de condominiums.

Dans notre bataille pour les en empêcher, nous avons demandé aux tribunaux d'annuler le permis de démolition accordé par le conseil municipal en raison de la violation flagrante de la justice naturelle lors des audiences. Je me rappelle avoir compilé un affidavit de la taille du bottin de Manhattan qui faisait état de tout ce que le conseil avait fait de travers.

Nous avons appris entre-temps que les propriétaires voulaient procéder rapidement à

la démolition. J'ai accouru à la cour le matin même où une équipe devait commencer la démolition et j'ai obtenu une injonction d'urgence. J'ai sauté dans un taxi – injonction au poing – et je suis arrivée sur la rue Summer juste à temps pour voir la poussière s'élever.

J'ai été vraiment ravie d'apprendre que



Elizabeth May

quelque chose de positif pouvait malgré tout ressortir de cette vaine victoire en cour. Les défenseurs du patrimoine de la Nouvelle-Écosse utilisent cet exemple comme précédent dans leur lutte contre deux nouveaux projets de tours à Halifax. Peut-être tout cela aura-t-il quand même été utile.

Dans tout mouvement, qu'il soit environnemental ou patrimonial, on doit rallier les gens à son point de vue, pour que ceux qui se croient indifférents commencent à réfléchir.

Pour qu'une campagne soit couronnée de succès, il faut réunir les bons arguments afin d'obtenir des appuis. On doit savoir comment

raconter son histoire, créer ses relations et obtenir l'attention des médias. Enfin, il faut convaincre les politiciens.

Monter le dossier

La première chose à faire, c'est de monter un dossier. Faites toute la recherche nécessaire pour rassembler tous les éléments de votre histoire. Si vous voulez empêcher la démolition d'une maison patrimoniale et que vos adversaires font miroiter des avantages fiscaux et des emplois, alors il vous faut présenter des options qui répondent à ces arguments. Tâchez de vous mettre dans leur peau et cherchez ce qu'il faudrait pour les convaincre de réaliser leur projet ailleurs. Le Sierra Club procède souvent de cette façon.

Le combat pour les friches industrielles est une sphère qui réunit les défenseurs de l'environnement et du patrimoine. S'il y avait des mesures efficaces de restauration des friches industrielles, il serait possible d'envisager sur des terrains des centres-villes valant des milliards de dollars des projets auxquels personne ne s'opposerait.

Raconter l'histoire

Le meilleur moyen de communiquer est de raconter un récit; le pire est d'accabler de statistiques, de graphiques et de faits bruts réunis dans une présentation PowerPoint.

Bien des évangéliques posent la question : Que ferait Jésus. Pour ma part, c'est : Que ferait Jane? Considérez les écrits de Jane Jacobs comme textes sacrés et partez de là. Le fil narratif que je vous recommande se trouve dans Jane Jacobs. Voyez la manière dont elle considère la forme des collectivités du point de vue architectural, la ville à l'échelle humaine, la manière dont un patrimoine bâti communique la culture et la communauté aux gens, et utilisez ce genre d'approche. Lisez son dernier livre *Dark Age Ahead*. Vous y puiserez de précieux conseils de communication en ce qui concerne les dossiers qui nous préoccupent.

Peu importe l'histoire que vous racontez, il faut avoir recours au moyen qui fonctionne

le mieux en démocratie. Mon dernier livre, *How to Save the World in Your Spare Time*, montre comment retenir l'attention des médias, comment approcher un politicien, faire du lobbying et s'organiser. Ces moyens sont à notre disposition pour atteindre nos objectifs; nous ne sommes pas impuissants!

Tisser des liens et s'organiser

Par la suite, il faut s'organiser. Vous tous (les délégués) êtes membres d'organisations soit comme bénévoles soit comme professionnels. Parlez à vos collègues! S'il y a des groupes d'action environnementale dans votre communauté, allez les voir car vous avez sans doute une cause commune à défendre. Vous trouverez peut-être des personnes dans le domaine des transports qui veulent réduire les gaz à effet de serre dont sont responsables les véhicules et qui réalisent que la construction de nouvelles routes à travers une zone patrimoniale n'est pas une bonne idée.

Obtenir une couverture médiatique

La prochaine chose à faire est d'obtenir une bonne couverture médiatique. Les médias sont tout disposés à souscrire à votre campagne—vous n'avez qu'à vous demander de quoi ils ont besoin.

- Comme les journalistes sont peu susceptibles de connaître votre dossier et qu'ils n'ont pas le temps de faire des recherches, il s'agit d'être extrêmement disponible, prévenant et empathique, et de ne pas hésiter à faire de l'éducation.
- Racontez une histoire qui présente aux journalistes un angle intéressant à couvrir.
- Lisez les quotidiens et regardez les téléjournaux pour vous familiariser avec l'approche que chaque média utilise, sa manière de traiter les sujets et avec le genre de nouvelles qu'il retient.
- Écrivez des communiqués de presse courts et donnez le nom de bons contacts pour que les journalistes puissent y donner suite. N'oubliez ni les journaux locaux ni les stations de radios locales qui passeront

vos communiqués tels quels. Rappelez-vous qu'un communiqué de presse n'est pas un manifeste.

- Le secret pour obtenir une bonne couverture médiatique est le volume! Plus vous enverrez de communiqués, plus vos chances seront bonnes qu'au moins un soit retenu. Les médias d'information sont volages par nature. Si une nouvelle plus excitante surgit, votre nouvelle sera reléguée aux oubliettes. Cependant, on ne peut prédire la journée où votre communiqué sera diffusé toutes les heures parce que les nouvelles seront justement moins nombreuses. D'où l'importance de bien recycler votre contenu, en y apportant une nouvelle touche avant de le soumettre à nouveau.
- Les téléjournaux servent bien la cause patrimoniale en raison du support visuel qu'offre la télévision – le plafond d'une église ou un parement extérieur riche en détails qui montre l'importance de l'architecture, obtiendra une couverture médiatique. Fournissez des images d'archives. Si les médias ont des images en réserve, ils les passeront à plusieurs reprises, communiquant ainsi au public l'importance que revêt cet édifice.

Créer un site Web

Certes le meilleur moyen de communiquer est le face à face, mais un bon site Web a aussi son utilité. Je vous suggérerais, si vous êtes une petite organisation et n'avez pas les moyens d'avoir un technicien à plein temps, de demander à un adolescent de vous aider. Si vous arrivez à convaincre les jeunes de s'impliquer dans votre campagne de préservation patrimoniale, alors donnez-leur un titre, par exemple directeur bénévole de la TI. Cela pourra les aider à obtenir un emploi plus tard. L'information sur votre site doit être à jour pour que les gens y soient fidèles – prévoyez sans cesse de nouveaux renseignements, de nouveaux liens et de nouveaux appels à l'action. Pensez à utiliser des caricatures et autres images, et à afficher les commentaires des visiteurs. Demandez aux

visiteurs de s'abonner à un bulletin électronique pour pouvoir les informer d'une importante réunion du conseil municipal. Mais n'investissez pas trop dans votre site Web et ne vous attendez pas à ce qu'il règle tous vos problèmes – ce n'est qu'un outil parmi tant d'autres.

Entamer le dialogue avec les politiciens

Vous devez faire des pressions auprès des politiciens – vous trouverez dans mon livre de nombreux trucs à cet égard. La première chose à retenir est de travailler avec les gens qui sont proches des décisionnaires. Essayez de vous rapprocher des politiciens lors d'occasions sociales – l'ami d'un ami connaît peut-être l'endroit où ils jouent au golf. Si vous croisez un décisionnaire sur la rue, parlez-lui. Des conversations informelles ont souvent plus d'impact que la réunion la mieux planifiée. Et quand vous réussissez à obtenir un rendez-vous, employez bien votre temps. Sachez au départ de combien de temps vous disposez. Ne prenez jamais plus du tiers de ce temps pour votre présentation. Le but de la réunion est d'amener votre interlocuteur à vous parler. Vous pourrez être satisfait d'une première réunion si vous réussissez à jeter les bases d'une autre réunion.

Il est primordial que vous meniez à bien les campagnes pour protéger notre patrimoine bâti, et ce, d'un bout à l'autre du pays. Cela importe réellement. Merci beaucoup.

Pour qu'une campagne soit couronnée de succès, il faut réunir les bons arguments afin d'obtenir des appuis.

Session 1 - Site du Vieux-Montréal : Le patrimoine en ligne

Gilles Morel, secrétaire permanent du Comité de coordination du Vieux-Montréal et directeur de la Société de développement de Montréal.

Gilles Morel a présenté le très prisé site du Vieux-Montréal. Le site offre un accès unique à un public diversifié tout en faisant la promotion du quartier historique auprès des visiteurs éventuels. En 2005-2006, le site du Vieux-Montréal a attiré plus d'un million de visiteurs. De ce nombre, 23 p.100 provenaient des États-Unis et 19 p.100 d'Europe; ils ont exploré le site pendant 11 minutes en moyenne. M. Morel a dévoilé aux délégués ce que le site avait à offrir et ce qui le rendait si attrayant.



Gilles Morel

Le site offre une multitude d'informations pratiques : la carte des stationnements, des visites guidées, la chronologie de son histoire, une galerie de photos, un important inventaire architectural, un guide pour la réalisation des travaux de rénovation et de restauration et beaucoup plus.

Le site www.vieux.montreal.qc.ca accueille tout autant les travailleurs que les touristes. M. Morel a indiqué que 90 p. 100 des 6,5 millions de touristes que reçoit la ville visitent le Vieux-Montréal. Le site se divise en six sections conviviales :

- **Une expérience à vivre** permet de découvrir soit par la visite éclair soit par le

grand tour des siècles d'histoire et présente les fortifications de Montréal. On y trouve également un calendrier des activités et des expositions des musées et d'autres espaces publics. Les touristes voudront imprimer les cartes qui localisent les stationnements et trouveront des renseignements sur la météo, le change des devises, les hôtels, les auberges et bien d'autres.

- **Une expérience à partager** présente une galerie de photos et les derniers communiqués.
- **Le patrimoine en détail** nous fait découvrir l'inventaire patrimonial de milliers de bâtiments historiques inscrits sous plusieurs rubriques.
- **Des outils à utiliser** offre trois guides d'information détaillée pour mieux comprendre le quartier historique; un guide des démarches pour la réalisation de travaux, un portrait socio-économique et les résultats d'un sondage réalisé auprès des visiteurs du Vieux-Montréal en 2004.
- **Points de vue sur le patrimoine** fait le pont vers la plaque tournante montréalaise, la Déclaration de Montréal lors de la 8^e Conférence mondiale des villes historiques et les sites de la ville de Montréal sur le patrimoine architectural.
- **Des liens à parcourir** renvoie à des sites liés au tourisme et à des organismes de préservation du patrimoine.

De plus, sur ce site, on peut observer en temps réel des vues du Vieux-Montréal depuis une caméra Web, faire des recherches dans le site via Google et visionner un court film d'archéologie. Avec l'appui financier du ministère québécois de la Culture et des Communications et celui de la ville de Montréal, le contenu du site continue de s'enrichir.

Session 2 - Encyclopédie en ligne de l'Alberta : Le patrimoine dans un monde numérique

Adriana Davies, directrice générale fondatrice de la Heritage Community Foundation de l'Alberta.

Un autre outil Web a été présenté par Adriana Davies de la Heritage Community Foundation de l'Alberta. L'encyclopédie en ligne de l'Alberta (Alberta Online Encyclopaedia) www.albertasource.ca est une nouvelle ressource visant à mobiliser le public et à faire connaître le patrimoine. M^{me} Davies a souligné que les ressources numériques sont un excellent véhicule pour démontrer la pertinence des collections, des bâtiments historiques, des paysages et d'autres ressources patrimoniales. « Aussitôt qu'une personne fait une recherche sur l'Alberta, elle est immédiatement dirigée vers l'encyclopédie » rapporte-t-elle.



Adriana Davies

La Heritage Community Foundation de l'Alberta a développé l'encyclopédie en 2002 avec l'aide de partenaires en technologie numérique, les musées et la communauté patrimoniale, le ministère du Patrimoine canadien et l'Alberta Centennial Legacy Fund.

M^{me} Davies a fait remarquer que le Web, en tant que médium démocratique, fait des

merveilles pour sensibiliser le public au travail des musées, des archives, de la fondation Héritage Canada et d'autres organismes voués à faire connaître le patrimoine. Les ressources numériques sont un excellent véhicule pour démontrer la pertinence des collections, des bâtiments historiques, des paysages et d'autres ressources patrimoniales.

La Heritage Community Foundation est une fiducie caritative destinée à mettre en contact les gens intéressés au patrimoine et elle est un chef de file en ce qui a trait au développement des ressources multimédia. La fondation effectue des travaux de recherche et de développement pour des sites Web et des trousseaux éducatifs, des expositions virtuelles, des catalogues en ligne et des bases de données. Les six sites de la fondation représentent un extraordinaire référentiel fort de ses 12 000 pages html, 44 000 images, 3 000 fichiers audio et 300 fichiers vidéo. La valeur de la propriété intellectuelle des sites est estimée à environ 10 millions de dollars d'après les calculs du ministère du Patrimoine canadien, mais elle excéderait les 80 millions de dollars si l'on se fie aux données de Google.

L'encyclopédie en ligne de l'Alberta traite des Autochtones, de l'architecture, des arts et de la culture, de la société civile, des communications, de la diversité, de l'éducation, de l'environnement et du legs francophone. On compte ajouter de *nouveaux* contenus.

M^{me} Davies a expliqué qu'en dépit des défis que pose l'ère électronique – l'appréhension des nouvelles technologies, les coûts astronomiques de la numérisation, de l'entretien et de l'accroissement des collections, de même que la nécessité de recourir à des compétences particulières pour créer des contenus éducatifs multimédia, les ressources numériques sont d'excellents outils pour la préservation du patrimoine. Ils possèdent

en outre un énorme potentiel pour les partenariats – privés et publics.

La fondation explore maintenant le courtage de partenariats entre les musées et la communauté patrimoniale avec des partenaires de l'extérieur, tels que le Edmonton Real Estate Board. Puisque les petites organisations ne peuvent se permettre d'entreprendre de grands projets avec leurs ressources financières et humaines restreintes, les partenariats deviennent essentiels.

De plus, comme 60 p. 100 des étudiants font maintenant appel au Web pour leurs recherches, comme le rapportait M^{me} Davies, la communauté patrimoniale doit recourir aux nouvelles technologies et créer un « transfert intergénérationnel du savoir patrimonial ».

...le Web, en tant que médium démocratique, fait des merveilles pour sensibiliser le public au travail des musées, des archives, de la fondation Héritage Canada et d'autres organismes voués à faire connaître le patrimoine.

Session 3A - Pressions dues au développement et préservation du patrimoine : Définir et protéger l'intérêt public au Canada

1. Protéger l'horizon de la capitale

Robert Allsopp, *Du Toit Allsopp Hillier, Toronto*; John Danahy, *codirecteur, The Centre for Landscape Research, Université de Toronto*; et John Abel, *directeur, design et utilisation du sol, Commission de la capitale nationale*

Les règlements d'aménagement visant à protéger la vue des édifices du Parlement à Ottawa existent depuis un siècle; depuis au moins cinquante ans, plusieurs tentatives pour outrepasser ce symbole national ont été hasardées. Des techniques de visualisation à l'ordinateur ont servi au développement et à l'intégration de nouveaux règlements pour la hauteur des édifices par la ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale. (Pour plus de détails, voir l'article paru dans *Héritage*, été 2006, « La conservation virtuelle : Utiliser la simulation informatique pour protéger notre patrimoine » par Robert Allsopp et John Danahy.)

2. Partie A : Dégager un consensus : Les efforts des Amis du Fort York pour mettre au point une planification appropriée autour du Fort York

Catherine Nasmith, *architecte et vice-présidente, Architectural Conservancy of Ontario*

Les Amis du Fort York s'opposent depuis 1994 à la destruction du site et à tout ce qui pourrait porter atteinte à son intégrité, préconisant « une planification axée sur le Fort ». Selon la présentatrice Catherine Nasmith, les Amis ont eu recours, avec bonheur, à la simulation sur ordinateur pour faire de la publicité et pour resserrer la politique provinciale visant à protéger les aires adjacentes aux propriétés patrimoniales. Voir www.fortyork.ca/index.htm.

2. Partie B : Présenter les bons arguments : La boîte à outils des planificateurs qui visent

un réaménagement adapté au patrimoine

Carl Bray, *associé, Bray Heritage Consulting, Kingston*

En comparant le Fort York et le vieux Toronto, l'expert-conseil en patrimoine Carl Bray a soumis qu'il était important de soigner le style des documents de planification si l'on voulait atteindre les objectifs visés. Les deux cas ci-haut démontrent bien qu'une application plus rigoureuse des exigences de conservation est tout aussi importante qu'une politique inventive quand il s'agit de protéger les lieux historiques.

3. Atelier de visualisation pour mieux expliquer le patrimoine

John Danahy, *codirecteur, The Centre for Landscape Research, Université de Toronto*

John Danahy a montré que le processus de participation publique traditionnel pouvait franchir un nouveau palier en recourant à des outils de visualisation avant que les promoteurs et les organismes gouvernementaux ne fassent leurs présentations ou indépendamment de ces présentations.

Le Centre travaille avec des groupes de citoyens comme les Amis du Fort York ou les Citoyens à la défense du vieux Toronto pour mieux faire comprendre les plans bidimensionnels des planificateurs. Les gens peuvent ainsi voir les implications qu'auront les propositions de développement sur les sites patrimoniaux soumises aux comités d'appel et aux ateliers de planification. www.clr.utoronto.ca/projects/LV/empowerin_gcitizens.htm. Pour des informations plus détaillées se rapportant aux effets de la visualisation immersive sur le processus décisionnel en aménagement urbain, voir www.corp.at/Download/CORP2006_CDRom/archiv/papers2006/CORP2006_LINDQUIST.pdf.

Session 3B

1. Technologies de pointe en information et communication au service du patrimoine

Alan Bentley, gestionnaire du site TOTAL Non-Profit Resources de Volunteer Hamilton

Prenant acte de la compétition que se font les ONG pour le financement et les pressions qui sont exercées sur les organismes voués au patrimoine pour qu'ils utilisent des technologies de communication qui vont améliorer leur capacité organisationnelle, Alan Bentley a présenté quatre nouveaux outils technologiques prometteurs : les dépôts numériques; les portails Web; les technologies collaboratives; et les systèmes d'information géographique (SIG).

Les dépôts numériques et les portails sont des systèmes d'information conçus pour donner aux usagers un accès rapide à un bloc de connaissances sur des sujets précis, par exemple le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux.

« Les sites à créneaux seront particulièrement prisés par les gens et les organisations en quête d'informations crédibles sur des sujets se rapportant au patrimoine » déclarait-il. En guise d'exemple, il retient le portail sur l'acquisition de connaissances dans le domaine de la préservation historique, le Historical Preservation Learning Portal et la passerelle du patrimoine, le Heritage Gateway (un projet de English Heritage) :

www.historicpreservation.gov/NPS_Portal/usa/home/home.jsp

www.heritagegateway.org.uk/gateway.

Les technologies collaboratives mettent l'accent sur la sensibilisation et la compétence des intervenants. En créant des communautés de pratique – par l'entremise de publication et d'activités interactives – les groupes qui ont en commun une passion apprennent davantage en échangeant régulièrement des courriels ou en participant à des

Les technologies collaboratives mettent l'accent sur la sensibilisation et la compétence des intervenants.

forums. Deux exemples lui viennent à l'esprit, le portail One Fish de la Banque mondiale une passerelle participative destinée aux personnes du secteur de la pêche, et celui du gouvernement australien sur la démocratie électronique :

www.worldfishcenter.org/cms/default.aspx

www.agimo.gov.au/resources/cop.

Dans les systèmes d'information géographique (SIG), les données sont regroupées selon des couches d'informations pertinentes qui peuvent être combinées à d'autres couches d'informations pour fins d'analyse. Par exemple, Alan Bentley rapporte que le SIG peut relever les chemins et les lacs autour des propriétés historiques dans un rayon de 5 ou 10 km et que l'on peut reporter ces informations sur une carte.

M. Bentley estime, en terminant, que les organismes de mise en valeur du patrimoine doivent examiner comment les technologies vont modifier le processus de gestion de l'information dans le domaine du patrimoine. « L'information doit être à jour et facile à utiliser. Les technologies de l'information peuvent générer de nouvelles idées et accroître les possibilités qu'offre le réseau, mais elles doivent combler les besoins particuliers de chaque organisme. »

2. Sondage 2006 sur les immeubles menacés à Winnipeg

Cindy Tugwell, directrice générale, Héritage Winnipeg; et Scott Handley, conseiller pour les bâtiments historiques, English Heritage

Cindy Tugwell a rappelé que Héritage Winnipeg, s'occupe en grande partie de la défense du patrimoine pour toute la province du Manitoba. Héritage Winnipeg a collaboré avec Scott Handley à la production en ligne de « Buildings at Risk Survey » (Sondage sur les immeubles menacés) :

www.buildingsatrisk.com.

Cette technologie d'avant-garde mise au point par The Handley Partnership au Royaume-Uni, rend possible la maintenance systématique de la base de données pour les biens patrimoniaux. Instauré en Europe, cet outil vise à réduire les risques et les coûts associés à la conservation des bâtiments patrimoniaux et des sites historiques.

Scott Handley a déclaré avoir créé une base de données sur les immeubles menacés pour documenter leur état de conservation et voir s'ils avaient besoin de fonds pour leur entretien. Son système est destiné aux personnes qui se portent à la défense du patrimoine et leur fournit des renseignements utiles dans un format facile d'accès. Il compare le système à un contrôle de santé, à la différence qu'il ne s'agit pas de personnes, mais de bâtiments historiques.

La méthode de sondage comprenait une phase préalable à l'inspection, l'inspection du site et l'évaluation des facteurs portant sur élément critique. Pour la phase préalable à l'inspection, une base de données est mise sur pied, puis des fichiers sont créés par des enregistreurs de données, et enfin les édifices relevés sont reportés sur les cartes appropriées. L'inspection du site débute à l'endroit sélectionné sur le relevé. Le propriétaire ou l'occupant est avisé de l'inspection au préalable.

Le facteur portant sur des éléments critiques détermine l'état des principaux éléments du bâtiment. Établi sur un pointage de 0 à 100,

l'état général de chaque bâtiment peut être calculé (100 étant le score le plus mauvais). On se sert ensuite de ce score pour prioriser les interventions. Les résultats de l'enquête à Winnipeg ont révélé que presque 72 p. 100 des édifices n'étaient nullement à risque, que 24 p. 100 étaient vulnérables (leur structure s'affaiblissant) et que moins de 4 p. 100 étaient à risques. L'enquête rapporte que seulement 66 p. 100 étaient pleinement occupés.

Scott Handley constate que 34 p. 100 des bâtiments vulnérables sont situés dans le quartier de la bourse, lequel compte 120 bâtiments historiques. En renouvelant le sondage à quelques années d'intervalle afin de tenir la base de données à jour, on peut surveiller les changements qui surviennent et faire un entretien proactif des bâtiments vulnérables plutôt que de s'attarder simplement aux bâtiments qui s'effondrent.

3. L'inventaire du patrimoine de Brantford

Matt Reiners, Ville de Brantford en Ontario

Matt Reiners a déclaré aux délégués que l'inventaire du patrimoine de Brantford, qui s'est mérité un prix, représente un investissement de 355 000 \$:

www.brantford.ca/content/publishing.nsf/Content/Brantford+Heritage+Inventory.

Reposant sur 7 000 inscriptions de propriétés, la base de données interrogeable offre une variété d'informations architecturales et historiques de même que des photographies des propriétés de Brantford en Ontario. Le projet a été mis sur pied par le conseil municipal en 2001.

Cet outil est utilisé non seulement pour gérer les ressources sur le patrimoine bâti de Brantford en vue de l'application des règlements, de recherche généalogique ou historique, mais également afin de servir de ressources éducatives pour des fins pédagogiques.

L'inventaire comprend les éléments suivants :

- les raisons pour lesquelles la propriété a été déclarée propriété désignée

- si possible des photos d'époque, dessins et coupures de journal
- le statut patrimonial des propriétés
- une description des éléments architecturaux des bâtiments sur la propriété
- information sur la propriété
- information historique qui se rapporte à la propriété
- des photographies des bâtiments et des principaux éléments architecturaux
- des données sur les occupants tels que consignés dans les annuaires municipaux.



Pause santé

VOLET C - PATRIMOINE EN LIGNE : LE RÉPERTOIRE CANADIEN DES LIEUX PATRIMONIAUX DU CANADA

Session 3C - Perspectives internationales sur les répertoires de lieux historiques

Roger Bowdler, administrateur général, département de la protection du patrimoine, English Heritage; Nicola Jackson, registraire, New Zealand Historic Places Trust; Toni Lee, programme des ressources culturelles, U.S. National Parks Service; Victoria Angel, ancienne registraire du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux; et Dale Jarvis, Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador

Roger Bowdler rapporte qu'il n'existe en ce moment aucun répertoire en Angleterre, mais la revue de la protection du patrimoine, la Heritage Protection Review, créée par le gouvernement britannique en 2002, tente d'en instaurer un.



Roger Bowdler

« Nous avons un vieux système compliqué comportant quatre processus de désignation complètement séparés – l'inscription des bâtiments, le classement des monuments et des sites archéologiques, l'enregistrement des parcs, des jardins et des champs de batailles historiques – qui n'engagent aucun dialogue. Le public est rarement impliqué puisque la

désignation est d'abord initiée dans les hautes sphères, souvent, sans même que le propriétaire ne le sache, et nous sommes trop occupés avec les urgences pour mettre à jour les désignations. »

L'Angleterre compte quelque 400 000 désignations patrimoniales statutaires. Très peu de bâtiments désignés sont démolis et les sites classés font l'objet d'une grande attention. Du point de vue juridique, les inscriptions ne sont pas une notification de préservation, mais elles rendent la démolition plus difficile.

« Nous devons bien faire les choses en ce qui concerne la revue de la protection du patrimoine souligne-t-il. Le travail implique de revoir les anciennes pratiques, de trouver de nouvelles manières de mettre en valeur l'intégration, d'améliorer la gouvernance (de bien informer les propriétaires) et de simplifier les descriptions des éléments patrimoniaux pour les désignations. Nous devons veiller à ce que les forces dont nous avons héritées se confirment. »

Il rapporte que le gouvernement britannique devrait bientôt publier un document proposant l'amalgamation des quatre enregistrements de désignation en un répertoire des bâtiments, des sites et des monuments historiques d'Angleterre. Le English Heritage deviendra l'organisme décisionnaire en ce qui a trait aux désignations et non plus le bureau du secrétaire d'État :

www.english-heritage.org.uk/

M. Bowdler reconnaît que l'intégration de ces répertoires va demander un changement majeur de philosophie pour mettre sous un même toit l'archéologie et les bâtiments. Ce sera une tâche colossale de marcher au même pas que la base de connaissance qui est en expansion constante, d'actualiser les 400 000 entrées et de justifier les interventions de l'État. Les dossiers seront actualisés pour tirer profit des énormes

possibilités qu'offrent les connexions Web et les archives électroniques.

Nicola Jackson nous a fait connaître le répertoire national du New Zealand Historic Places Trust créé en 1993. Le répertoire vise à renseigner le public, à aviser les propriétaires et à déterminer la protection nécessaire en vertu du *Resource Management Act*, la loi la plus importante en matière de planification. Le système d'inscription étant, pour la Nouvelle-Zélande une façon de déceler le patrimoine, il constitue l'assise du travail de promotion et de planification du patrimoine :

www.historic.org.nz/Register/register.html.

Selon M^{me} Jackson, le répertoire est semblable à celui du Canada en ce que l'enregistrement n'entraîne aucune obligation ou règlement juridique. Toutefois, si un bien est enregistré sur la liste d'un conseil municipal, il faut alors, dit-elle, obtenir une permission avant que toute modification ne soit apportée au bâtiment inscrit.

Le répertoire rassemble présentement 5 500 entrées groupées en deux catégories. La seconde catégorie – lieux ayant une importance historique ou culturelle – comprend le plus grand nombre de bâtiments. On y trouve surtout des bâtiments résidentiels et des églises, de même que des propriétés commerciales dans une proportion de 10 p. 100 et des lieux maori dans une proportion de 16 p. 100. Y sont également répertoriés des lieux historiques comme les paysages de rue et les lieux sacrés maori, bien que, selon elle, ceux-ci ne comptent que pour 2 p. 100. Elle déclare que l'ancien inventaire est incomplet dans 90 p. 100 des cas. On doit effectuer davantage de recherche sur les lieux inscrits dans cette catégorie afin que les propriétaires comprennent la raison pour laquelle leur propriété y a été portée.

Les critères d'enregistrement comprennent la valeur historique, archéologique, esthétique, scientifique, technologique ou traditionnelle. Le processus d'enregistrement peut prendre jusqu'à six mois, car répondre aux normes d'information et produire le rapport exigent

beaucoup de recherche. M^{me} Jackson dit consacrer beaucoup d'efforts à gagner les propriétaires à sa cause avant de rendre le rapport public, bien qu'il ne soit pas nécessaire d'obtenir l'assentiment du propriétaire pour inscrire un bien. Le répertoire s'enrichit d'environ 40 nouvelles inscriptions chaque année.

Le répertoire comporte des lacunes flagrantes pour ce qui est du patrimoine maori, souligne M^{me} Jackson. Les Maori craignent que les gens puissent trouver les lieux sacrés s'ils sont enregistrés. Des mesures ont été prises pour remédier à cela.

Un mauvais point pour le répertoire, la documentation ne se trouve pas sur la même base de données que les photographies. M^{me} Jackson espère pouvoir les intégrer dans l'avenir. Elle a également l'objectif de grouper les projets enregistrés par thèmes ou par zone géographique pour favoriser une recherche plus productive, collaborer plus étroitement avec d'autres organismes et améliorer les capacités de recherche de la banque de données.

Toni Lee du service des parcs nationaux des États-Unis présentait aux délégués le répertoire national des lieux historiques, le U.S. National Register of Historic Places :

www.nationalregisterofhistoricplaces.com/.

Le répertoire compte environ 80 000 lieux importants et s'accroît de 1 500 inscriptions chaque année. À chaque inscription correspond un dossier sur support papier comprenant le formulaire de mise en candidature, des photographies, des cartes et de la documentation, le tout rangé au sous-sol d'un entrepôt – seul, 25 p. 100 des dossiers sont incorporés à une base de données informatisée.

Créé en vertu du *National Historic Preservation Act* en 1966, le répertoire national comprend des quartiers, des lieux, des bâtiments, des structures et des objets historiques; des sites archéologiques; des ouvrages d'ingénieur, des fontaines extérieures et des objets sculptés; on peut également y trouver des milliers de composantes.

Ainsi, les 80 000 propriétés inscrites comptent vraisemblablement 1,4 million de composantes.

Il s'agit d'un programme local. N'importe qui peut proposer un endroit historique au répertoire national, de sorte que la grande majorité des inscriptions revêt un intérêt local. La mise en candidature doit être accompagnée d'une description narrative et d'un énoncé circonstancié. Celui-ci doit expliquer l'importance de la propriété et la raison pour laquelle elle doit être portée au répertoire national. La portée du répertoire dépend des recherches effectuées pour des milliers de lieux historiques et de leur interprétation, lieux qui autrement resteraient dans l'anonymat, comme les ponts, les granges et les quartiers résidentiels historiques.

« Aucun autre programme n'en a fait autant pour documenter l'aspect historique de l'environnement bâti du pays » d'expliquer M^{me} Lee.

Au nombre des avantages que comporte l'inscription, il y a le fait que la planification du gouvernement fédéral devra tenir compte des effets qu'elle produira sur la propriété, et aussi que le bâtiment pourra devenir admissible à certaines subventions fédérales. L'inscription étant considérée un honneur, elle se traduit souvent par un accroissement de la valeur de la propriété. Si la propriété génère des revenus, elle pourra alors être admissible aux crédits d'impôts fédéraux pour la préservation historique.

Les quatre principaux critères pris en compte lors de l'enregistrement d'une propriété sont les suivants :

1. Qu'elle soit associée à des événements qui ont largement contribué à façonner l'histoire des États-Unis;
2. Qu'elle soit associée au destin de personnes importantes dans l'histoire des États-Unis;
3. Qu'elle réunisse des caractéristiques précises liées au type, à l'époque ou à la méthode de construction ou qu'elle



Nicola Jackson

représente le travail d'un maître, ou qu'elle possède une grande valeur artistique, ou qu'elle fasse partie d'un ensemble significatif et reconnaissable même si ses composantes se distinguent mal (p. ex. les quartiers historiques);

4. Qu'elle livre, ou qu'elle soit susceptible de livrer, une information importante liée à la préhistoire ou à l'histoire.

M^{me} Lee fait remarquer que plusieurs changements technologiques doivent être apportés : par exemple, la numérisation des soumissions ou révisions et du stockage facilitera l'accès du public aux données inscrites. La numérisation permettra également à de nouvelles recherches sur les propriétés inscrites ou sur les sujets sous-représentés (les constructions vernaculaires) d'être incorporées.

« Voilà qui contribuera à notre connaissance des ressources historiques américaines, à de meilleures méthodes pour les reconnaître et les gérer, à leur préservation, à la planification des projets fédéraux ou bénéficiant d'une aide fédérale, et à la croissance économique et au développement. »

Victoria Angel, ancienne registraire du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux

www.historicplaces.ca, définit le Répertoire comme étant un outil d'information, et non un mécanisme réglementaire, qui n'impose aux propriétaires ni restriction juridique ni obligation.

M^{me} Angel le décrit comme étant le « répertoire des répertoires » – c'est-à-dire un inventaire complet des lieux historiques canadiens reconnus par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux. Instauré en 2003 en vertu de l'Initiative des endroits historiques, le Répertoire comprend aujourd'hui 6 000 inscriptions. L'objectif est d'inscrire les 20 000 lieux présentement identifiés et tous ceux qui le seront d'ici 2014.

Lorsque le projet du Répertoire a débuté, raconte-t-elle, aucun pont ne reliait les inventaires, peu de normes portant sur la documentation nationale existaient, et les 14 répertoires provinciaux et territoriaux étaient très pauvres en documentation. Elle raconte que la plupart des répertoires provinciaux et territoriaux ne contenaient que peu d'information, voire une information dépassée et consignée sur à peu près n'importe quoi allant du carton aide-mémoire jusqu'à des bases de données informatisées haut de gamme.

« Les techniques de travail de chacun étant fort différentes, il a été nécessaire de construire des relations, de créer un langage commun pour les termes se rapportant spécifiquement aux désignations, puis il a fallu éviter de réinventer la roue au moment d'établir les exigences de documentation et les pratiques d'excellence » explique-t-elle.

Pour être admissible, un lieu doit déjà avoir été reconnu par une administration et répondre aux normes de documentation. Toutefois, pour être inscrit, l'administration qui soutient la candidature doit fournir un énoncé d'importance. À la différence des États-Unis, l'inscription au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux ne confère qu'un avantage honorifique de sorte que les bénéficiaires pour la collectivité sont en grande partie abstraits. « Les lieux inscrits pourraient tirer profit d'un futur programme d'encou-

agement fiscal pour la conservation du patrimoine » déclare-t-elle.

M^{me} Angel a indiqué que l'élaboration d'un langage commun pour la rédaction de l'Énoncé d'importance a contribué à transformer le secteur de conservation. Il a donné place à la rigueur et à la transparence dans le processus de prise de décision en matière de conservation.

La gestion de l'information est un défi de tous les instants : l'information portée au répertoire doit être à jour; tout changement au système central implique que tous les autres répertoires des autres administrations doivent être modifiés; l'information sensible doit être protégée; et les technologies en évolution suppose une formation continue.

M^{me} Angel précise que le répertoire n'est qu'un point de départ. « En disposant d'un portrait détaillé, nous avons maintenant différents points de vue sur les lieux patrimoniaux du Canada, mais l'information du Répertoire national est très limitée, un travail de regroupement thématique doit être entrepris. À l'avenir, nous pourrions établir des liens numériques avec les programmes des bases de données sur les artefacts, et les programmes des bibliothèques et des archives. »

Conclusion

Chaque répertoire national s'adresse à des usagers différents. En Angleterre, ce sont les planificateurs et les professionnels qui sont visés, bien que le répertoire cherche à attirer les propriétaires. Le Répertoire canadien s'adresse à deux groupes principaux : la communauté de la conservation et les planificateurs du patrimoine; et un vaste ensemble de citoyens (éducateurs, touristes, etc.). En Nouvelle-Zélande, le répertoire cible des agents immobiliers en plus des usagers décrits précédemment. Aux États-Unis, des professionnels au service de la préservation, des organismes fédéraux et des milliers de propriétaires bénéficient du répertoire national.

Session 4 - La Grand-rue : modélisation informatique du boulevard Saint-Laurent à Montréal

Michael Jemtrud, professeur et directeur, CIMS; Grant Oikawa, associé fondateur des iNKLiNG Studios et chercheur principal au CIMS; Victoria Angel, réseau de recherche du CIMS; et George MacDonald, directeur général fondateur, Musée canadien des civilisations

Grant Oikawa présentait le Carleton Immersive Media Studio (CIMS), un studio interdisciplinaire d'Ottawa où les membres, issus des domaines de la technologie, de l'électrotechnique et des études culturelles, travaillent à intégrer la production de contenus et la recherche technique appliquée. « Le studio mise sur le leadership du Canada en matière de média numérique tout en prenant part aux engagements culturels du Canada », rapporte M. Oikawa.



Grâce à une autre reconstruction numérique, celle de la chapelle Rideau d'Ottawa, le CIMS a pu mettre sur pied un protocole des pratiques exemplaires qui ont été appliquées à la reconstruction numérique d'une section de cinq îlots du boulevard Saint-Laurent à Montréal, souvent appelé « la Main », un lieu historique national désigné.

« L'objectif du CIMS est de créer un modèle numérique très précis pouvant par la suite être déployé sous d'autres modes de représentation » explique-t-il. De la documentation

photographique, de même que des textes et des images d'époque, des cartes, des œuvres d'artistes sont utilisés pour structurer la façon dont le site sera représenté et modélisé.

Avant de procéder à une modélisation précise, chaque bâtiment doit être photographié dans sa totalité, puis on doit corriger les distorsions entraînées par les lentilles et la perspective. La photogrammétrie – autre technique pour créer des artefacts numériques – modélise les bâtiments ou des parties de bâtiments à partir d'une série de photographies convergentes. Le balayage par faisceau laser est également utilisé pour la modélisation.

Une fois l'artefact numérique créé, d'autres technologies et logiciels prennent le relais pour visualiser le modèle et le déployer. L'animation serait la manière traditionnelle de le faire, mais le CIMS recourt plutôt à des programmes très spécifiques comme une superposition complexe de couches pour créer un environnement d'immersion interactive de 360 degrés.

« Le panorama numérique est contrôlé par une personne se tenant au centre et se déplaçant dans le modèle numérique » explique M. Oikawa. Cela conduit à une expérience virtuelle :

www.cims.carleton.ca.

Victoria Angel a énuméré les raisons qui ont mené à la désignation de la « Main » comme site historique national. L'importance du boulevard Saint-Laurent est due aux vagues successives d'immigration qu'elle a connues et aux efforts des immigrants venus s'établir au Canada. La « Main » évoque la variété et l'évolution des expressions culturelles et esthétiques.

M^{me} Angel nous explique que les rues font partie de la définition contemporaine du

« paysage culturel » puisqu'elles traduisent le concept dynamique qui désigne un lieu historique. « Le centre d'attention s'est déplacé de l'artefact pour se reporter sur la relation entre les gens et le lieu qui est de nature plus fluide. »

Elle note que les modes traditionnels d'enregistrement du patrimoine montrent leurs limites lorsqu'il s'agit de rendre compte de lieux historiques comme le boulevard Saint-Laurent. « Figurer cette rue dans le temps, en guise de mesure de conservation, en donnerait une fausse image puisqu'elle continue d'évoluer » déclare-t-elle.

George MacDonald, directeur général fondateur du Musée canadien des civilisations, a montré comment les nouvelles technologies numériques réussissent à représenter les collectivités autochtones mieux que ne le faisaient les modes traditionnels de restauration et de préservation, et d'interprétation in situ.

Après qu'un projet du Musée des civilisations eut donné vie à un modèle d'un village Ninstints, un site du patrimoine mondial des îles de la Reine-Charlotte (« ça rappelait un peu une version analogue de l'idée tridimensionnelle en mouvement »), le musée, nous dit-il, a mis au point une nouvelle technique de modélisation pour les sites patrimoniaux. Grâce à cette technique, on crée des modèles indépendants à partir de différents types de données comme les fresques et les peintures, les dessins, les anciennes photos, les descriptions historiques, le balayage laser et la numérisation des vestiges. Ces données sont par la suite réunies et intégrées pour créer une présentation *interactive*.

Cependant, il nous rappelle que la reconstruction numérique d'objets n'ayant jamais existé constitue un défi.

L'interaction et la navigation dans un monde virtuel quadridimensionnel (en ajoutant le temps aux trois autres dimensions) s'avère problématique. Par exemple, les chercheurs doivent suppléer aux pièces qui manquent en raison de perspectives incomplètes réalisées

d'après des dessins ou en raison de fins détails géométriques relégués dans l'ombre sur les photographies. L'intégration des modèles créés indépendamment selon différents ensembles de données et la mise au point *précise* d'une présentation interactive intuitive qui arrive à combiner tous les modèles et toute information utile est un défi de tous les instants.

Pour tous les détails, voir *On the Digital Reconstruction and Interactive Presentation of Heritage Sites through Time*. 2006 :

iit-iti.nrc-cnrc.gc.ca/publications/nrc-48782_e.html

Discussion en groupe

Le directeur du CIMS, Michael Jemtrud, a conclu que les nouvelles technologies et les nouveaux artefacts numériques peuvent contribuer à la réalisation d'un produit culturel plus significatif. « Il ne s'agit plus seulement de documenter ce qui existe ou existait, mais bien de démontrer que les nouvelles technologies jouent un rôle dans la création d'un nouveau récit qui décrit ce que nous pourrions être dans le futur. » Le monde numérique est fait pour révéler ce récit. Les artefacts numériques fondamentaux ont toujours leur pertinence pour les modes plus traditionnels de documentation et ils donnent lieu à des modèles numériques d'une grande précision qui peuvent être adaptés de multiples façons, du mode Web jusqu'au mode de prototypage rapide.

Il a rappelé aux délégués que les artefacts numériques demandent un grand savoir-faire – temps, expertise et argent et aussi qu'on a besoin de programmes de formation dans les écoles. Le CIMS est un bon début.

Selon George Macdonald, le problème des coûts peut être réglé par le secteur privé. Les nouveaux modèles tridimensionnels et les algorithmes utilisés dans les industries du jeu et du cinéma deviendront plus abordables.

Session 5 - La gestion des grands ensembles immobiliers du patrimoine

Julie Harris, directrice, Contentworks Inc., Ottawa; Robert Pajot, gestionnaire, gérance et politique, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC); Tara Dinsmore, Canada Lands Company (CLC)

Gregory Utas, architecte principal en conservation du patrimoine à TPSGC agissait à titre de modérateur lors de la session plénière portant sur la gestion des grands ensembles immobiliers du patrimoine, principalement ceux qui relèvent des ministères fédéraux comme Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le ministère de la Défense nationale (MDN).

Il existe un nombre élevé d'immeubles fédéraux construits depuis la Seconde Guerre mondiale en attente d'évaluation auprès du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) pour déterminer leur importance patrimoniale, mais le gouvernement n'a pas de politique de gestion immobilière à long terme qui inclut une protection efficace et un engagement à la réutilisation.

Julie Harris divise les grands ensembles patrimoniaux en quatre catégories :

1. Les propriétés détenues par le gouvernement et protégées principalement par une politique, mais rarement par une loi;
2. Les propriétés détenues par des sociétés comme Postes Canada;
3. Les propriétés détenues par des banques, des églises, des municipalités et des universités;
4. Les rotondes, ponts, voies ferrées et les paysages culturels à proximité des gares sises sur des terrains régis par le gouvernement fédéral mais qui ne relèvent pas de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*.

M^{me} Harris redivise encore les propriétés patrimoniales en propriétés publiques – **lieux de découverte patrimoniaux** – comme les lieux historiques nationaux de Parcs Canada, et en **lieux de travail patrimoniaux**, ou des lieux qui doivent être réservés à l'usage du gouvernement ou qui l'ont été ou encore qui

Les initiatives liées au patrimoine peuvent ouvrir la voie à une nouvelle vague de créativité pour la planification urbaine et rurale au Canada.

sont en attente d'une nouvelle affectation. « La priorité en terme de réutilisation ne va pas aux bâtiments patrimoniaux. Cela existe seulement pour les lieux de découverte, mais non pour les lieux de travail. »

La plupart des propriétés patrimoniales utilisées comme lieu de travail bénéficient d'une évaluation, d'une analyse et d'un rapport sur leur infrastructure, dit M^{me} Harris, mais rarement disposent-elles de plans détaillés pour ce qui est des questions économiques, sociales, environnementales et culturelles pour lesquelles leur valeur patrimoniale entrerait en ligne de compte.

« Lorsqu'on regarde le patrimoine sur la base d'un seul bâtiment, il est souvent possible d'alléguer que la démolition puis la reconstruction serait la meilleure option et l'option la moins chère. Cependant, cette option, étendue à l'ensemble des dossiers immobiliers, irait à l'encontre du bon sens économique. En réalité les gouvernements devront s'adapter et réutiliser les propriétés patrimoniales » déclare-t-elle.

« Les propriétaires d'un vaste ensemble immobilier doivent pouvoir transférer et vendre les propriétés, démolir les biens ou les déclasser pour une longue période de temps – tout en s'assurant qu'un régime de protection subsiste. La fondation Héritage Canada est au premier rang quand il s'agit d'encourager les régimes de protection améliorée à tous les niveaux. »

Les initiatives liées au patrimoine peuvent ouvrir la voie à une nouvelle vague de créativité pour la planification urbaine et rurale au Canada. M^{me} Harris cite à l'appui l'asile de Mimico construit dans les années 1890 et récemment devenu un établissement d'enseignement, le Humber College, à Toronto.

M^{me} Harris termine en rappelant que l'Initiative des endroits historiques aura, au fil du temps, une influence considérable sur le secteur du patrimoine en ce qui a trait aux grands ensembles publics.

Robert Pajot rapporte que les bâtiments patrimoniaux fonctionnels, propriétés du gouvernement fédéral, relèvent d'une politique du Conseil du Trésor (SCT). « La politique a de nombreux points forts, mais après 20 ans, les faiblesses apparaissent, faiblesses qui seront corrigées par des dispositions législatives, espérons-nous. »



Robert Pajot

Si TPSGC n'a pas d'objectifs de conservation, comme le fait remarquer M. Pajot, ou qu'ils sont restreints par les exigences du SCT et les mandats des ministères, « la stratégie d'investissement locale existe bel et bien et le patrimoine est au rendez-vous quand TPSGC tente de répondre aux obligations politiques des immeubles patrimoniaux fédéraux ».

La stature de certains immeubles et groupes d'immeubles comme la colline du Parlement,

requiert des stratégies de conservation à long terme. Sinon, dit-il, TPSGC évaluera chaque immeuble selon ses propres directives de conservation. Ces directives ne sont pas des plans; elles n'établissent pas une stratégie pour des objectifs de conservation.

À titre de gardien, TPSGC n'a pas l'obligation d'établir des objectifs de conservation pour son inventaire. En revanche, il est obligé d'« intégrer un certain niveau d'expertise du patrimoine pour avoir plus d'incidence au niveau national en ce qui concerne la gestion de la conservation des grands ensembles immobiliers ». Le plan de gestion des biens de TPSGC – c'est-à-dire sa vision pour les immeubles – est suivi. Actuellement, la conservation du patrimoine est mentionnée dans l'énoncé de valeur patrimoniale rédigé par le BEEFP et annexé au plan de gestion.

Notre principale tâche est de donner aux gestionnaires des immeubles fédéraux classés les outils dont ils ont besoin. Les gardiens ont l'obligation de protéger le caractère patrimonial, mais, dit-il, avec le roulement du personnel, la mémoire institutionnelle s'évanouit, des consultants sont embauchés pour des projets et on doit tout réapprendre à chaque fois.

Robert Pajot rapporte qu'il faut donner aux gestionnaires les outils dont ils ont besoin pour protéger le caractère patrimonial, en remédiant aux carences de la politique du Conseil du Trésor, et en veillant aux ensembles patrimoniaux fédéraux qui continuent d'augmenter. « Ils connaîtront alors les paramètres qui doivent guider leurs décisions – et sauront s'ils ont une marge de manœuvre. Il est essentiel que les immeubles soient maintenus en fonction, qu'ils soient utilisés, de manière vivante. »

Tara Dinsmore de Canada Lands Company (CLC) relate que cette société d'État non mandataire a fait l'acquisition de propriétés stratégiques du gouvernement fédéral en vue de les réaménager et, dit-elle, doit répondre à des obligations émanant de tous les niveaux du gouvernement, lorsqu'on le lui demande.

M^{me} Dinsmore déclare que la CLC reprend les obligations des ministères qui se départissent des propriétés, qu'il s'agisse d'environnement, de logement à prix abordable, ou de sujet préoccupant les Premières Nations. Ceci est fait par l'entremise du mandat d'application du SCT et est énoncé dans la convention d'achat. « Ce qui fonctionne pour nous montre bien ce que la valeur patrimoniale représente pour le gouvernement. Dans la plupart des cas, nous pouvons manœuvrer » dit-elle.

La propriété, aussitôt acquise par la CLC, est assujettie aux législations municipales et provinciales et doit respecter leurs processus d'approbation, y compris ceux se rapportant au patrimoine.

Canada Lands a également sa propre politique de patrimoine, soit un engagement à commémorer les initiatives liées au patrimoine et à la tradition. Elle rapporte que les gestionnaires de projet de la CLC sont encouragés à considérer le patrimoine au même titre que des objectifs comme les logements à prix abordable et les espaces verts, les intérêts de la collectivité et de la ville. Tous ces éléments entre en ligne lorsque le plan de réaménagement d'un lieu est mis sur pied. Les gestionnaires de projet suivent les directives de conservation du gouvernement et de la CLC, mais sont libres de décider de ce qui est le mieux pour un lieu donné.

M^{me} Dinsmore déclare que pour les plus grands immeubles, la tradition et les initiatives de commémoration viennent rehausser le programme de marketing de la CLC. « Nous avons eu des expériences très heureuses en ce qui a trait à la location, à la réhabilitation, etc. » Elle a également découvert que les gens sont intéressés à louer dans des immeubles patrimoniaux; « ils aiment vivre dans un environnement qui célèbre le patrimoine ».

Serge Deschênes, gestionnaire, Programme des politiques et des immeubles nationaux, ministère de la Défense nationale

M. Deschênes mentionne que le ministère de la Défense nationale (MDN) gère près de 21 000 immeubles visés par les politiques fédérales en matière de patrimoine.

« Le cadre de gestion du portefeuille du MDN ne prend pas outre mesure en considération les propriétés ou immeubles patrimoniaux ajoute-t-il. Il n'y a aucune exemption pour le patrimoine. Cependant, nous allons passer d'une gestion par activités à un programme d'administration formelle des propriétés patrimoniales, mais le défi à relever est colossal. Cela nous aidera à déterminer quels sont les travaux que le MDN peut lui-même entreprendre et ceux pour lesquels l'aide du SCT, du BEEFP, et des organismes voués au patrimoine sera requise pour sanctionner le type de programme dont il faudra se doter. »

M. Deschênes rapporte que le MDN possède environ la moitié des immeubles patrimoniaux du gouvernement fédéral. Jusqu'à présent, le BEEFP a examiné 5 000 de ces immeubles et en a désigné 300. Les derniers changements apportés à la politique du SCT en novembre dernier stipulent que tout immeuble âgé de plus de 40 ans doit faire l'objet d'une évaluation de la part du BEEFP. Robert Pajot précise que 15 000 autres immeubles vont devoir être évalués et l'impact sur le portefeuille de MDN sera important.

« Le statu quo est intenable. Si nous ne pouvons soutenir le portefeuille dont nous hériterons en matière de patrimoine, alors nous desservons le gouvernement fédéral et les Canadiens » conclut M. Deschênes.

Discussion en groupe

Plusieurs délégués ont affirmé qu'il y avait de sérieux problèmes avec le gouvernement fédéral et sa gestion des immeubles patrimoniaux. « Le BEEFP a semé le désordre dans le patrimoine collectif » a proclamé un délégué. Un autre a déclaré qu'en ce qui concerne la viabilité économique

et environnementale, les perspectives de gestion des biens relevant du gouvernement fédéral doivent changer, « toutes les propriétés doivent être protégées à moins qu'il n'y ait une très bonne raison pour les supprimer ou s'en défaire ». Ces propos ont recueilli une très large adhésion auprès des participants.

Les panélistes, lesquels sont à l'emploi des ministères ayant la garde des biens immobiliers, ont rappelé aux délégués le problème que représente les « obligations concurrentes » au sein du gouvernement fédéral.

M. Utas pense que toute l'approche du gouvernement fédéral à propos de la gestion immobilière est axée sur des cycles de vie et estime que le régime de protection offert au niveau provincial est peut-être meilleur. Il suggère en outre aux délégués de s'adresser à leurs députés pour leur demander « que soit mis en place un cadre d'action qui prête attention aux immeubles patrimoniaux, même à ceux qui ne sont pas utilisés et un cadre d'action qui met en valeur l'immeuble en vue d'un réaménagement stratégique ». Selon lui, ce sont deux bons objectifs en matière de politique que devrait formuler la fondation Héritage Canada.

Notre principale tâche est de donner aux gestionnaires des immeubles fédéraux classés les outils dont ils ont besoin.

Session 6A : Démonstrations techniques

Sauver les élévateurs à grain à l'ère électronique

Jim Pearson, Vanishing Sentinels

La présentation de Jim Pearson a mis l'accent sur la disparition des élévateurs à grain canadiens. En 1934, on en comptait 1 755 en Alberta; en 1973, seuls 1 435 étaient encore debout et en 2006, à peine 250 demeuraient. Fort de ces constatations, M. Pearson a réalisé un projet d'inventaire à grande échelle et de cartographie appelé Vanishing Sentinels (les sentinelles en disparition) qui relate l'histoire des élévateurs à grain de l'Alberta. Le projet englobe maintenant la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et même la Nouvelle-Écosse. On peut prendre connaissance des recherches de M. Pearson sur le site Web Vanishing Sentinels et y voir une importante collection de photographies. Son ouvrage sur les élévateurs à grain de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sera disponible sur CD cet été.

Modélisation informatique du centre-ville de Cobourg en Ontario

Jeremy Nicholls, comité du patrimoine de Cobourg et Greg Hancock, Architectural Conservancy of Ontario

L'aménagement inapproprié d'une aire du patrimoine peut avoir des conséquences dommageables et permanentes. Jeremy Nicholls et Greg Hancock ont présenté le modèle informatique du centre-ville de Cobourg et de la zone portuaire qu'ils ont créé en vue d'aider le conseil municipal à prendre les bonnes décisions en matière de conservation et d'aménagement. Combinant des photos aériennes et terrestres et des maquettes d'immeubles, le programme permet de faire des « promenades » virtuelles et a des applications utiles pour le tourisme.

Session 6B : Atelier mobile sur la planification de la préservation à Ottawa

Stuart Lazear et **Sally Coutts**, coordonnateurs du département du patrimoine, de la planification et de la gestion de la croissance à la ville d'Ottawa, ont mis sur pied un atelier mobile pour dresser le portrait des propriétés patrimoniales ayant fait l'objet d'une restauration particulièrement bien adaptée et réparties dans quatre secteurs géographiques d'Ottawa : le mail de la rue Sparks, le secteur ouest de la basse-ville, la maison Wallace et son voisinage et, enfin, l'hôtel de ville et les environs.

Partie A : Créer des sites Web média enrichi patrimoniaux

Sylvia Vance et Davor Babic, Heritage Community Foundation, Alberta

Suivant l'exemple de la très réussie encyclopédie en ligne de l'Alberta, Sylvia Vance et Davor Babic ont animé un atelier pour répondre aux questions portant sur l'optimisation des sites. Les sujets incluaient les partenariats, la conception de projet et leur mise en œuvre, les étapes cruciales, le plan de recherche et le découpage, le graphisme et la conception d'une base de données, de même que le développement, l'évaluation et les statistiques.

Partie B : Cartographie et modélisation du potentiel patrimonial dans un cadre urbain

Lisa Seip, association des archéologues professionnels de la Colombie-Britannique

Il existe plusieurs outils à la disponibilité des planificateurs urbains pour enregistrer et tenir à jour les inventaires et les répertoires de biens patrimoniaux et d'artefacts, de même que pour une cartographie potentielle. Lisa Seip a passé en revue quelques-uns des derniers outils et expliquer à quoi ils servent.



la colline du Parlement